

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 OCTOBRE 2011**

Date de convocation :

29 septembre 2011

Date d'affichage :

21 octobre 2011

Nombre de conseillers :

en exercice : 15

présents : 13

votants : 14

L'an deux mille onze, le quatre octobre à vingt heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Le Maire, Thierry LOUIS.

Présents : LOUIS Thierry, COSSERON Claude, BARJOL Chantal, LENOEL Jacqueline, GILLES Christophe, LECOILLARD Gérard, LEMAITRE Philippe, LEGRAVEY Jacqueline, AUCRETERRE Stéphane, LECLERC Joël, OLIVIER Véronique, HOLE Jean-Marie, GOYER Muriel formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée :

DIEUL Sandrine a donné procuration de vote à LECLERC Joël.

Absente : POZZO Maryvonne.

Secrétaire : GILLES Christophe

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ☞ maintient le prix de vente des deux parcelles situées aux Fosses à Lin à celui fixé par délibération antérieure ;
- ☞ augmente le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint technique territorial de deuxième classe Jocelyne SCelles de 2 heures à compter du 10 octobre 2011 pour la garderie périscolaire du matin et pour la surveillance des enfants de maternelle déjeunant à la cantine ; augmente le temps de travail hebdomadaire de l'adjoint technique territorial de deuxième classe Geneviève FERET de 2.90 heures à compter du 10 octobre 2011 pour les tâches d'entretien de la bibliothèque municipale ;
- ☞ modifie les commissions existantes et crée la commission Tourisme & Loisirs comme précisé dans la délibération ;
- ☞ décide de ne plus souscrire aux prestations Simulations Budgétaires M14 et Simulation/Comptabilité figurant dans la solution Magnus de Berger-Levrault ;
- ☞ arrête l'abonnement de la commune à ABT Secrétaire de Mairie auprès de Lexis Nexis ;
- ☞ annule la délibération n° 2011-09-90 du 9 août 2011 ;
- ☞ autorise M. Le Maire à signer avec le représentant de l'Etat la convention pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité ;
- ☞ autorise M. Le Maire à refaire un contrat à durée déterminée de 3 mois à M. Alain PARIZE à compter du 1^{er} novembre 2011 ;
- ☞ autorise M. Le Maire à prendre la décision modificative n° 2011-02 d'un montant de 2 500 € pour régler les travaux de mise en conformité de la salle polyvalente suite à l'agrandissement terminé en 2007 ;
- ☞ autorise M. Le Maire à régler la facture correspondante à l'achat par la commune d'un bouquet de fleurs pour le départ à la retraite de la présidente de l'association de Gymnastique Volontaire, Jocelyne LEDOUX ;
- ☞ autorise M. Le Maire à mandater la dépense d'un montant de 477,08 € relative au déplacement par la Saur du compteur d'eau appartenant à M. Tirel suite à une cession de terrain destinée à agrandir un chemin communal situé sur la commune, à Salnel ;
- ☞ par 10 voix pour, 3 voix contre et une abstention, donne un avis favorable à l'adhésion du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais

(SIAEP) au Syndicat Mixte pour la gestion durable de la ressource en eau et la sécurisation de la production d'eau potable dans la Manche sous réserve que le coût du service reste stable dans le temps ;

- ☞ accepte le devis de la Sarlec d'un montant total toutes taxes comprises de 3 994,64 € pour la fourniture et la pose de deux mâts rue de Jersey et rue Fontaine suite à un effacement de réseau ;
- ☞ s'oppose au transfert des pouvoirs de police spéciale du maire en matière d'assainissement non collectif et d'élimination des déchets ménagers au président de la communauté de communes du canton de Lessay ;
- ☞ maintient le montant de la redevance assainissement en vigueur pour l'année 2012 ;
- ☞ fixe le montant mensuel du loyer du logement communal meublé situé 8 rue des Mysothis à 440.00 € charges comprises à compter du 1^{er} octobre 2011 ;
- ☞ adopte le rapport annuel 2010 relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Sources du Pierrepontais (SIAEP).

Fait à Saint-Germain-sur-Ay,
le 4 octobre 2011
Le Maire,
Thierry LOUIS